

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 27 septembre 2021**

**Délibération n° 2021-0747**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) : Saint-Priest

Objet : Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant les lots n° 114 et 101, situés 6C rue Paul Mistral - Modification de la délibération du Conseil n° 2021-0549 du 15 mars 2021

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 septembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Elie Portier

Affiché le : jeudi 30 septembre 2021

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Ebery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet, M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Pouzergue).

**Conseil du 27 septembre 2021**

**Délibération n° 2021-0747**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) : Saint-Priest

Objet : Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Saint-Priest - Acquisition, à titre onéreux, d'un logement et d'une cave formant les lots n° 114 et 101, situés 6C rue Paul Mistral - Modification de la délibération du Conseil n° 2021-0549 du 15 mars 2021

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre du NPNRU Saint-Priest, la Métropole de Lyon envisage l'acquisition d'un logement d'une superficie de 68 m<sup>2</sup> de l'allée du bâtiment C, formant le lot n° 114, situé 6C rue Paul Mistral, à Saint-Priest dans la copropriété Bellevue, et appartenant à monsieur Yves Caillat et à madame Sultan Baskurt veuve Caillat, le tout bâti sur terrain propre cadastré DI 191, d'une superficie totale de 8 384 m<sup>2</sup>.

L'acquisition a été approuvée par la délibération du Conseil n° 2021-0549 du 15 mars 2021.

Cependant, il a été constaté une erreur relative à l'omission d'un propriétaire. En effet, le bien à acquérir est la propriété de monsieur Yves Caillat et de madame Sultan Baskurt veuve Caillat.

Il y a aussi lieu d'indiquer que le logement représente les 40/9 864 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot.

Par ailleurs, il convient de rajouter que le bien à acquérir est constitué également d'une cave formant le lot n° 101, située en sous-sol et représentant les 1,2/9 864 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot.

Il est précisé que le prix d'acquisition de 90 000 € reste inchangé ;

Vu les termes de l'avis de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) du 5 novembre 2020, figurant en pièce jointe ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la modification de la délibération du Conseil n° 2021-0549 du 15 mars 2021 visant à intégrer au logement à acquérir de 68 m<sup>2</sup> formant le lot n° 114, une cave formant le lot n° 101, biens appartenant à monsieur Yves Caillat et à madame Sultan Baskurt veuve Caillat, situés 6C rue Paul Mistral à Saint-Priest et cédés libres de toute location ou occupation et/ou encombrement, dans le cadre du NPNRU du centre-ville.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

**3° - Précise** que les autres éléments de la délibération du Conseil n° 2021-0549 du 15 mars 2021 demeurent inchangés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20210927-266333-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 septembre 2021 Date de réception préfecture : 30 septembre 2021
---